

auront, pour des raisons personnelles ou autres sur lesquelles nous ne pourrons rien, été expédiées à un autre pays.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Il me semble qu'on se sert d'un marteau-pilon pour briser une noix. A mon sens, le danger est loin, mais même s'il survenait, il serait de peu d'importance. Le ministre connaît très bien les hommes d'affaires du pays, car il voit beaucoup de monde. A mon avis, les périls qu'il signale ne sont pas graves. D'autre part, il y a danger à réprimer l'initiative, et c'est ce qui arrive en l'occurrence. Le ministre affirme que nous pouvons exporter à bien des pays outre ceux de l'Europe occidentale. Néanmoins, nous comptons beaucoup sur l'Europe occidentale. Autre point: nous ne savons pas encore comment les Etats-Unis mettront ce programme en œuvre. Si j'ai bien compris les explications du ministre, il s'attend d'être invité prochainement à Washington, en vue de conférer avec les gens chargés de l'application du programme. Mais, même avant de savoir au juste les pouvoirs dont il aura besoin, le ministre vient réclamer ces pouvoirs très étendus. Il ne badine pas là-dessus. Le ministre a déjà joui de pouvoirs très étendus, et je n'hésite pas à reconnaître qu'il les a souvent utilisés à bon escient. Il y a quelques instants, le ministre a formulé une observation qui, à mon sens, reflète bien la situation. Pendant la guerre, dit-il, nous avions les mêmes pouvoirs ou des pouvoirs analogues. Il affirme, en somme, que ces pouvoirs existent présentement. J'en conviens, l'état d'urgence règne toujours. Je m'attends, naturellement, que l'honorable député qui siège à ma gauche approuve la mesure, qui est conforme à ses principes. Comme il a foi en cela, personne ne peut le lui reprocher. Toutefois, pour ceux qui souhaitent favoriser dans la plus grande mesure possible l'initiative et l'effort particuliers, il est très décevant de voir une autre occasion disparaître. D'ailleurs, aucune observation jusqu'ici formulée ne m'a convaincu de la nécessité de la mesure.

Le très hon. M. HOWE: Je signale que le bill favorise l'entreprise libre tandis que l'honorable député préconise d'acheter par l'entremise de l'Etat. S'il fallait, pour remplir les commandes nécessaires à l'exécution du programme du relèvement européen, acheter les marchandises au Canada et les expédier nous-mêmes, nous nous acheminerions vers le socialisme. D'autre part, si nous parvenions à réglementer les envois des entrepreneurs libres, au moyen de permis d'exportation,— ce que rendrait possible l'adoption du bill,— cela favorisera, à mon humble avis, le régime de l'économie libre.

[Le très hon. M. Howe.]

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je me demande si la réponse du ministre est aussi parfaite qu'elle semble l'être. Si je ne m'abuse, il a donné à entendre l'autre soir, comme il vient de le faire, que le Gouvernement effectuerait des achats considérables en vue de remplir les commandes. Est-ce juste?

Le très hon. M. HOWE: J'ai dit que je ne le savais pas.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Dans la mesure où je fais erreur, ma question se révèle inopportunne.

M. COLDWELL: Puis-je dire un mot? Je partage l'opinion du ministre et j'estime que notre régime économique actuel, c'est-à-dire l'entreprise libre et les méthodes adoptées pour l'approvisionnement de l'Europe,—il m'eût semblé préférable de conclure des accords pour la vente et l'achat en grande quantité,—n'atteignent pas le but que, d'après l'honorable député, elles devraient atteindre, selon moi. Le ministre a raison; l'entreprise libre jouit d'un champ d'action très étendu. Nous n'instituons qu'un régime de permis au lieu de vendre nos produits en masse aux pays qui en ont besoin. Voilà l'opinion et les critiques que je veux formuler à cet égard.

M. CASE: Nous ne pouvons tous avoir raison. Les règlements devront, à mon avis, être assez rigoureux. Notre commerce suivra une certaine direction. Il y aura lieu de craindre des restrictions dans la production que nous voulons réaliser. Nous semblons trop établir notre économie en fonction du programme de relèvement européen. Je regrette que nous n'ayons pas songé davantage à nous-mêmes. Il est à prévoir qu'il en résultera un raccordement avec toute l'économie des Etats-Unis. Il appartient, peut-on dire, à ceux qui financent le commerce de décider d'où viendront les marchandises, qui les expédieront et le reste. La liberté que le ministre laisse à l'entreprise privée est assujettie à une réglementation assez rigoureuse. Faut-il conclure de là que nous allons nous mettre à la remorque de l'économie des Etats-Unis? Mais alors que nous restera-t-il?

Le très hon. M. HOWE: L'honorable député aborde un vaste sujet. Je n'ai jamais vu de mal à vendre des marchandises aux Etats-Unis pendant un certain nombre d'années; je n'y vois non plus aucun danger pour le Canada ni aucune menace à son indépendance. La situation se maintiendra. La présente mesure modifie peu la ligne de conduite en honneur. Nous avons aujourd'hui une méthode permanente et exportons une grande variété de matériaux. L'expéditeur doit obtenir un permis